



Planning de l'Association sportive 2021/2022

Mercredi 15 septembre Journée découverte réservée aux 6èmes de 13h à 15h

Mercredi 22 septembre début des horaires normaux pour tout le monde.

L'Association Sportive (A.S) est ouverte aux élèves du collège qui désirent pratiquer une ou plusieurs des activités encadrées par les professeurs d' E.P.S :

Danse, Badminton, tennis de table et Gymnastique

Prolongement naturel de la formation physique acquise en E.P.S, l'Association Sportive est animée plusieurs fois par semaine tout au long de l'année scolaire; elle offre ainsi une occasion particulière de perfectionnement, ainsi qu'une occasion privilégiée d'exercer des responsabilités à la mesure du jeune sportif, **formation de juges ou d'arbitres, Atelier photo...**

L'adhésion à l'Association Sportive engage votre enfant à participer régulièrement et durant toute l'année aux entraînements et aux compétitions ; les progrès individuels ainsi que la cohésion des équipes et le dynamisme de l'A.S. en dépendent étroitement.

Le mercredi midi, les élèves ont la possibilité d'apporter leur repas froid pour déjeuner dans le parc ou le hall du gymnase. Même si les professeurs sont présents, ce temps est sous la responsabilité des familles.

Des activités ponctuelles pourront être proposées en fonction de la demande

Pour information :

Le montant de la cotisation sert à payer l'achat des licences UNSS, l'assurance auprès de la MAIF, les transports en car sur les lieux des compétitions et une petite partie pour le renouvellement du matériel.

ENTRAINEMENTS

Badminton :

M Fontaine :

A partir du Lundi 21 : 17h10 - 18h (25 élèves)

A partir du Mercredi 22 : 13h à 15h (35 élèves)

GYMNASTIQUE (à partir du Mercredi 22)

M Corbière & M. Garrabe

13h00 à 14h30 : les élèves de 6è et 5è

14h34 à 16h00 : les 4è, 3è et Option

Tennis de table :

M. Le Roy :

A partir du Vendredi 24 : 15h15 à 16h20

DANSE :

M Le ROY

A partir du Vendredi 24 : 16h20 à 18h

Pour chaque activité, la tenue spécifique vous sera précisée lors du 1^{er} entraînement. A partir du 2 octobre 2021, les élèves dont les dossiers sont incomplets ne pourront participer aux activités.

Remettre à son professeur d'E.P.S

(Sous enveloppe ou pochette plastique SVP)

- ✓ La demande d'adhésion distribuée à l'entraînement
- ✓ Le règlement de 40€ par chèque, espèce pour Pass+
(Ordre : Association Sportive du collège André Derain) cotisation comprenant toutes les activités.

